

## 8.—Opérations en vertu de la loi de l'assurance des anciens combattants, années fiscales 1938-41

Nomenclature	1938	1939	1940	1941
Polices remises en vigueur..... nomb.	1,051	907	852	832
Polices rachetées contre espèces..... "	441	521	546	335
Polices en vigueur.....	23,880	22,939	22,016	21,287
Chiffre d'assurance..... \$	50,677,796	48,450,034	46,262,798	44,574,841
Chiffre du revenu des primes..... \$	1,250,516	1,152,924	1,083,663	1,022,716
Dépenses..... \$	843,813	870,525	918,776	777,728
Réclamations au décès depuis le début des opérations..... nomb.	4,361	4,654	4,931	5,222
Chiffres des réclamations..... \$	531,619	1,133,651	513,679	583,850
Solde en caisse..... \$	16,826,686	17,783,544	18,683,091	19,683,919

## Section 6.—Établissement des soldats au Canada\*

En vertu de la loi de l'établissement des soldats de 1919, 25,017 colons-soldats ont été établis sur les terres à l'aide de prêts. Le 31 décembre 1941, il y a 7,661 colons-soldats et 6,374 colons ordinaires qui ont pris les terres abandonnées par d'anciens colons-soldats. A la fin de 1941, l'établissement des soldats du Canada compte 16,999 propriétés représentant un placement net de \$27,904,661. Il y a 1,633 fermes dont 1,548 sont louées à bail; 4,776 colons ont remboursé leurs emprunts en entier et 2,903 propriétés ont été transférées aux municipalités et aux provinces subordonnées à l'article 21A de la loi de l'établissement des soldats.

En vertu du programme pourvoyant à l'établissement de 3,000 familles britanniques et subordonnées à l'accord conclu avec le gouvernement britannique en 1924, 3,346 familles sont venues s'établir au pays. De ce nombre, 2,082 avaient abandonné la terre au 31 décembre 1941, 64 avaient remboursé leurs emprunts, ce qui laisse 1,200 familles encore sur les fermes. En vertu de l'accord pour l'établissement de familles au Nouveau-Brunswick, 359 familles sont venues s'y établir dont 11 ont remboursé leurs emprunts, 217 ont abandonné la terre et 131 y sont restées.

Le nombre suivant de colons se sont prévalus de la loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers pour demander assistance: 4,381 colons-soldats, 1,984 colons ordinaires et 1,554 familles de colons britanniques et du Nouveau-Brunswick. Il a été disposé de ces demandes de la façon suivante: 4,276 colons-soldats contractant une dette globale de \$15,374,695—réduction de \$6,750,836; 1,938 colons ordinaires et dette de \$6,267,538—réduction de \$2,619,405; 1,544 familles britanniques et dette de \$7,140,167—réduction de \$3,737,976.

Le personnel de direction du Ministère a fait l'évaluation des terres et fait rapport sur les demandes des fermiers (autres que ceux qui relèvent de l'établissement des soldats au Canada) en vertu de la loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers. Au 31 décembre 1941, 16,467 évaluations de terres et rapports avaient été faits en Colombie Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario et les Provinces Maritimes.

Les autres enquêtes et évaluations faites durant l'année sont: par le Ministère des Mines et Ressources, 864; dans les districts ruraux au sujet de demandes faites en vertu de la loi des allocations aux anciens combattants de 1930, 5,550; pour le Ministère des Pensions et de la Santé Nationale et la Commission Canadienne des Pensions au sujet de demandes de secours et enquêtes spéciales au sujet de cas de pensions dans les districts ruraux, 1,006; et pour le Bureau des allocations familiales, 9,787. Les évaluations pour le compte du Ministère de la Défense Nationale sont au nombre de 360.

\* Révisé par G. Murchison, directeur de l'établissement des soldats au Canada.